C'était un charretier de la frontière du Nord, du nom de Borémus, petit homme à l'œil faux, sournois, aux cheveux roux, revenant à la suite des armées victorieuses, tout prêt à s'enrichir en des spéculations honteuses et à accepter les bénéfices humiliants de missions louches.

Il lui demanda vingt francs pour la conduire jusqu'à Reims où il lui promit qu'elle serait rendue le soir même.

La voiture était une petite charrette à deux roues surmontée d'une bâche et munie de deux bancs.

Borémus prit place sur le banc de devant.

Marthe se mit derrière lui et avec des sacs vides et de la paille elle fit un lit où reposa son enfant, sans ses yeux.

La matinée était froide et un vent piquant, comme chargé de givre et de frimas, déjà, s'engouffrait sous la bâche avec violence et ralentissait le trot du cheval.

Pendant la première heure, Borémus resta silencieux.

Marthe, de son côté, ne songeait guère à lier conversation avec lui dans le trouble si grand et l'agitation nerveuse où la mettait l'exécution de sa résolution désespérée.

Cependant le charretier la regardait en dessous, se retournant parfois, sous le premier prétexte venu pour la voir, et ayant fini, même, pour plus d'aisance à s'accoter sur un coin, contre le montant de la bâche.

Des pieds à la tête il semblait l'inspecter.

Elle était vêtue avec une élégance sévère, tout en elle respirait la distinction et cela le frappait sans doute, le faisait réfléchir, surexcitait sa curiosité. Martha ne le regardait pas, ne remarquait rien.

Elle pensait que depuis quelques minutes, là bas, bien loin, dans la petite Maison blanche, on avait dû s'apercevoir de sa disparition.

Le père, sans doute, n'avait rien dit...

Sa fille morte ou disparue, que lui importait, puisqu'il ne l'aimait plus!

Mais l'aïeule! Elle voyait sa douleur, elle entendait ses sanglots : on la cherchait partout, on l'appelait, on s'informait et la Maison blanche était en deuil.

Des larmes vinrent aux yeux de Marthe.

—Pauvre grand'maman, murmura-t-elle.

Borémus se mit à rire, d'un rire épais et brutal.

—Tiens, vous pleurez, qu'on dirait, notre petite dame?

Elle eut un sursaut, comme réveillée d'un songe.

Elle était si loin, en effet, si loin de cet homme, là-bas, près des peupliers que le vent balançait sur les rives de la Meuse!

Savait-elle, même, si elle pleurait!.....

Elle passa la main sur ses yeux et la retira toute mouillée.

L'autre désirait continuer la conversation.

—Alors, comme ça, vous avez du chagrin, ma petite mère?.....

Elle tressaillit et son regard tomba sur l'enfant auprès d'elle:

"Ma petite mère!" C'était la première fois qu'elle s'entendait appeler ainsi et cela venait de sonner étrangement à ses oreilles.

—Oui, dit-elle, beaucoup de chagrin.

—A cause de la guerre, n'est-ce pas?

—Ah! la guerre! la guerre! dit-il en hochant la tête sentencieusement.

On montait une côte très dure.

Le cheval allait au pas.

—Et peut-on savoir si vous allez loin?

—Je vais à Reims, dit-elle pour couper court.

—De moins, c'est là que je vous conduis, dit-il avec le même rire.

Elle ne répondit pas.

Il se mit à siffloter entre ses dents.

Peu de temps après:

—Il est gentil, ce gros bébé-là! dit-il, montrant l'enfant... Un bon soldat à faire, dans vingt ans, hein, quand on se vengera.

Elle eut un sursaut nerveux, épouvanté.

Cette banale parole la troubla jusqu'au fond d'elle-même.

Un soldat! Robert? Jamais, elle l'avait juré!

Elle avait assisté à trop d'horreurs, à trop de massacres.

Et à cette minute précise, un souvenir surgit, celui de l'officier inconnu, mort auprès d'elle alors qu'elle donnait le sein à son enfant et qui, en souriant, avait dit:

"Nous, c'est le passé..... lui, c'est l'avenir! Bonne chance, petit!"

Elle prit le bébé, le mit sur ses genoux et le couvrit de baisers.

Jusqu'à Rethel, où l'on arriva vers onze heures, Borémus essaya plusieurs fois encore de tirer d'elle quelque renseignements, mais il se heurta à un mutisme obstiné.

Alors, il la laissa, se remit à siffloter.

Et chose bizarre, il semblait à Marthe qu'elle avait entendu déjà l'air qu'il siffflait, machinalement, sans y penser.

Oui, oui, elle le reconnaissait.....

Trink! Trink! Trink!
Wenn in meiner Tasche
Noch ein Thaler blinkt!....

Heureusement, il se tut.

Elle allait descendre de voiture, n'y tenant plus....

Lorsqu'ils entrèrent dans Rethel, Borémus dit:

—Avez-vous une auberge que vous préférez?

—Non, je ne suis jamais venue ici.

—Alors nous descendrons ensemble au Cheval-Blanc.

—Je veux bien.

—J'ai des courses à faire, je vous préviens.

—Je ne suis pas pressée.

—Trois heures me suffiront. Puis, il faut que je laisse passer mon bidet.

—Dites-moi à quelle heure je dois être prête.

—A trois heures nous repartirons.

—Mais. Nous arriverons à Reims de soir?

—Oui, oui, à la nuit.....Je vous l'ai dit.....

Et tout à coup, avec son rire brutal:

—Vous n'avez pas peur de moi, je suppose.....

—Pourquoi vous craindrais-je? fit-elle, le regard calme et droit.

Ils s'arrêtèrent au Cheval-Blanc.

Borémus détela son cheval et le conduisit à l'écurie.

Marthe entra dans la salle à manger et se fit servir à une petite table à part, la grande étant occupée par des officiers prussiens.

Vers la fin du repas, Borémus entra pour déjeuner à son tour.

Lorsque Marthe dut payer son déjeuner, elle s'aperçut qu'elle n'avait point de menue monnaie.

Elle tira un petit portefeuille élégant, cadeau de l'aïeule, y prit un billet de cinq cents francs et le tendit à l'aubergiste.

Celui-ci rendit la monnaie.

Borémus, penché vers la porte de la salle à manger, oubliait de porter à ses lèvres le verre empli de bière jusqu'au bord qu'il tenait à la main.

Il regardait le portefeuille de Marthe...

Borémus fut exact.

A trois heures, la voiture attelée attendait devant l'hôtel.

Marthe y reprit sa place et la voiture s'ébranla, gagnant les plaines plattes, monotones et crayeuses, de la Champagne.

Le charretier paraissait, devant l'obstination silencieuse de Marthe, ne plus vouloir entamer de conversation.

Il ne se retournait même pas vers elle.

Dans le courant de l'après-midi, Marthe, brisée de fatigue, sentit qu'elle allait céder au sommeil.

Avec le vague instinct d'un danger qui la menaçait, sans qu'elle pût le raisonner ni prévoir de quel ce danger viendrait, elle fit tous ses efforts pour résister.

Mais le sommeil fut le plus fort.

Borémus qui la voyait chanceler sur la banquette, arrêta son cheval, et sans rien dire, lui prépara un lit dans le fond de la charrette, près de l'enfant.

—Ne vous gênez pas, ma petite dame, vous seriez très bien là.

Elle finit par s'étendre.

Et presque aussitôt elle s'endormit profondément, bercée par les cahots de la voiture.

Borémus avait mis son cheval au pas.

La route était déserte. Rare les passants, rares les voitures.

Parfois, aux abords des villages, des Prussiens qui y tenaient garnison faisaient l'exercice dans un pré.

Le jour baissait; des nuages roulaient sur le ciel; le vent soufflait toujours très fort et glacé.

Depuis quelques minutes, Borémus ne quittait plus la jeune fille des yeux.

Il avait lâché les guides, qu'il venait d'accrocher à l'un des montants de la bâche.

Le cheval allait toujours au pas, d'une allure de vieille bête contente de souffler et de se reposer un peu.

Le charretier sifflotait une manie.

C'était toujours le même air:

Trink! Trink!

Tout à coup, il se leva, passa doucement à l'arrière, et s'assit sur la seconde banquette.

Et ce baisemain, il pouvait toucher Marthe.

Et il la toucha, en effet, légèrement.

Elle ne se réveilla pas.

Il la pousse du bout des doigts un peu plus fort.

Elle dormait si bien qu'elle ne fit pas un mouvement.

Et ce matin, qu'on ne serait facile de lui enlever ses argent, murmura l'homme.

Et ce matin, seulement s'avançait vers la petite de manteau, là où il avait vu, à l'auberge, tout à l'heure, Marthe serrer son portefeuille.

Ses doigts s'enfoncèrent lentement dans la poche.

Le portefeuille était là, il le sentait.

Un enfant s'en fût emparé, sans qu'on s'en aperçût.

Il le tira et le glissa dans sa poche.

Au même moment, Marthe, soit qu'elle fût au bout de son sommeil, soit que l'effleurement, si léger qu'il fût, l'eût réveillée, Marthe se remua, ouvrit les yeux et aperçut, près de son visage, les yeux brillants de l'homme.....

Brusquement, elle se souleva:

—Quoi donc! Qu'y a-t-il?

L'autre se mit à rire, nainement.

—N'ayez pas peur, ma petite dame....

Et tout à coup, avec une rare présence d'esprit:

—La soirée est fraîche.... le vent devient fort..... j'ai craint un peu de froid pour vous et pour le petit....alors, j'ai pensé que si j'étendais sur vous ma limousine, ça vous réconforterait.

Et en même temps, il jetait sur Marthe et sur Robert un manteau large et très long qui enveloppa comme une bienfaisante couverture, la mère et le fils.

Marthe se rassura, le remercia.

Cet homme était bon. Elle avait tort de le craindre.

La nuit était venue tout à fait, rendue plus sombre encore par un bois qu'ils traversaient.

La charrette sautait dans les ornières profondes d'un chemin de traverse.

Marthe s'en aperçut.

Elle demanda inquiète:

—Pourquoi avons nous quitté la grande route?

—Pour arriver plus vite. C'est plus court.

—Nous en avons pour longtemps encore?

—Une petite heure, tout au plus.... Patience! Patience!

Marthe fut reprise d'épouvante.

Tout lui semblait louche dans les allures de cet homme.

Ainsi abandonnée, loin de toute habitation, elle était livrée à lui sans défense.

Que ne pouvait-il tenter contre elle, contre son enfant?

Il s'était aperçu, peut-être, qu'elle avait sur elle une somme relativement importante?

Et machinalement, elle porte la main à la poche de son manteau pour s'assurer que son portefeuille s'y trouve toujours.

Elle retient un grand cri!

La poche est vide! Volée! Cet homme l'a volée!

Est-ce que cela est vrai? Est-ce qu'elle ne se trompe pas?

Elle était couchée tout à l'heure.....

Peut-être que le portefeuille a glissé de la poche pour tomber sur la paille?.....

Doucement, d'une main prudente, elle tâte, elle cherche.....

Elle est vite convaincue.....

L'homme un voleur.....

Et sa première pensée est de s'élancer vers lui, de le prendre à la gorge, de lui crier:

—Rends-moi mon argent! Je n'ai que cela! C'est tout ce que je possède..... Rends-le, c'est pour mon fils et pour moi la misère, la misère atroce.... la faim, l'horrible faim.....

Une seconde pensée la retient.

L'homme, capable d'avoir volé, niera.

On ne restituera rien.

Qu'était-ce qu'un crime, en cette époque troublée où deux peuples s'égorgeaient? Qu'était-ce qu'un cadavre de plus dans ces campagnes ravagées que les Prussiens administraient et foulaient aux pieds?

Il la tuera et la jettera dans une broussaille du bois.

Et l'enfant? que deviendra-t-il, elle n'étant plus là?

Elle se tait.

Le parti le plus sage pour elle est d'attendre son arrivée à Reims.

Là, du moins, elle n'aura plus rien à craindre.

Avant que le charretier ait eu le temps de faire disparaître le portefeuille elle aura demandé du secours; on fouillera l'homme, on fouillera la voiture au besoin.....

Dans le chemin effondré, les cahots continuent.....

Elle s'informe, dissimulant le tremblement de sa voix:

—Serons-nous longtemps avant de regagner la route?

Du bout de son fouet, il désigna un point plus clair du bois, à cent mètres tout au plus.

—Là, dit-il.

—Et Reims?

—S'il faisait jour, vous apercevriez la cathédrale.

Elle respira, soulagée.

Tout à coup la voiture s'arrêta, la roue de droite fortement inclinée, prise dans une ornière profonde.

Le cheval tirait vainement sous le fouet qui le cinglait.

Le charretier jura.

Il descendit et se mit à la roue, comme pour pousser.

La voiture ne bougea pas dans l'engrenage qui la tenait.

L'homme jura plus fort.

Marthe demandait:

—Qu'y a-t-il? Puis-je vous aider?

—Ma'der, non, vous n'êtes pas assez solide pour cela; mais j'ai un conseil à vous donner.....

—Lequel?

—Celui de descendre avec votre enfant, jusqu'à ce que la voiture soit sortie de l'ornière.... J'ai peur que nous ne versions, voyez-vous.... Et un accident est vite arrivé.

Sans défiance, elle descendit, son enfant entre ses bras.

Elle alla s'asseoir sur le talus d'un fossé, un peu en arrière.

Borémus se remit à la roue.

Alors, en un clin d'œil, et avant que Marthe ait eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait, la voiture se retrouva sur le chemin plus uni, Borémus sur son siège.

Un coup de fouet cinglant enveloppait les flancs du cheval surpris qui partait au galop.

Marthe se leva, prise d'effroi.

—Monsieur! monsieur!

Borémus n'entendit pas et le fouet cinglait toujours.

Déjà la voiture se confondait dans les ténèbres nocturnes.

Marthe comprit qu'elle était jouée.

—Ah! le misérable! le misérable! dit-elle avec rage.

Et emportant l'enfant, elle se mit à courir, comme une folle, dans le chemin de traverse, guidée par le bruit retentissant de la charrette trinquebalante et criante:

—Au secours! au secours!

Borémus n'avait pas menti.

A cent mètres en avant, vers le point où le ciel semblait plus clair, plus lumineux, c'était la route.

La voiture tourna au grand galop du cheval.

Marthe chancelait, se heurtait dans les ornières du chemin, dans les trous, dans les fondrières.

Lorsqu'elle arriva sur la route, elle n'entendit plus la charrette que loin, très loin, dans la direction de Reims.

Alors elle tomba accablée, sur le bord d'un fossé, et elle se mit à pleurer amèrement.

Borémus ne s'arrêterait pas à Reims, évidemment.

Il contournerait la ville, voyagerait tout la nuit au besoin, sans dételer, pour faire perdre ses traces.

Elle ne le retrouverait jamais.

Et à qui se plaindre, par ces journées de détresse?

C'en était fait: elle était réduite à la misère et quand elle aurait épuisé les quelques sous de son porte monnaie, que le charretier n'avait pas trouvé, elle voyagerait comme une pauvre vagabonde, tendant la main comme les mendiantes qu'elle avait secourues souvent à la Maison blanche.

Longtemps elle pleura.

Elle ne s'apitoyait pas sur elle-même, car son courage s'augmentait pour ainsi dire de cette infortune nouvelle.

Mais elle craignait la misère pour l'enfant; elle se disait aussi que, pendant que durerait cette guerre, elle aurait beau offrir son travail, chercher à vivre avec les besognes même les plus répugnantes et les plus dures, personne n'accepterait; tout le monde attendrait la fin de la tourmente.

Et la France se défendait en désespérée, sauvant son honneur! Quand finirait la guerre? Et où se réfugier? Comment faire pour vivre tant que la guerre durerait?

Elle resta là, longtemps, sur le bord de cette route.

L'enfant avait froid. Il se mit à pleurer. Elle l'enveloppa de son manteau pour le préserver des atteintes aiguës de la brise nocturne.

Mais elle ne pouvait rester là.

Elle se remit en marche, au hasard, cherchant une maison où elle passerait la nuit, où elle se reposerait, où elle aurait du moins le temps de réfléchir, à l'abri, au parti qu'elle avait à prendre.

Elle marcha durant une demi-heure.

Elle atteignait les premières maisons de Vitry.

Exténuée, elle s'arrêta et frappa à la première porte rencontrée.

C'était une auberge. Elle y passerait la nuit.

Elle vint se réchauffer près d'un grand feu.

L'auberge, comme toute cette malheureuse contrée, comme toutes les villes, toutes les bourgs, tous les hameaux, toutes les fermes, l'auberge était pleine de soldats ennemis.

Mais Marthe y était si bien habituée qu'elle n'y prêtait plus garde. Et elle ne s'en fût peut-être pas aperçue ci, au moment où elle allait, ayant dîné, monter dans sa chambre, elle n'avait entendu tout à coup une voix rude et sèche s'exprimer en français, sans accent, en s'adressant à l'aubergiste.

Le son de cette voix la fit tressaillir.

Brusquement elle se retourna.

Celui qui avait parlé était un officier, un capitaine,—elle avait appris à reconnaître leurs grades,—très grand, les épaules larges, en longue barbe blonde flottant sur le col de sa tunique.

Et elle reste devant lui, effarée, les yeux dilatés, le cœur s'arrêtant de battre, car elle le reconnaît.

C'est l'officier dont elle a vu le cabre, dans la mêlée de Bazeilles, au-dessus de la tête de son père.

C'est l'officier qui, d'un coup de revolver, a tué Michel, alors qu'elle implorait, suppliante, se traînant à ses pieds.

C'est Staubach.

Comme, sans le faire exprès, elle lui barre le passage, il est bien obligé de la regarder.

Il ne la reconnaît pas, sans doute, car rien n'indique sur sa passive et large face aucune émotion.

Pourtant ses yeux se sont abaissés sur elle.

Alors elle dit, sans savoir pourquoi, sans réfléchir:

—Staubach!

Surpris, il la regarde plus attentivement.

—Vous me connaissez? dit-il, flatté.

Elle, lentement, martelant ses mots pour ainsi dire:

—Oui!.... et je ne vous oublierai jamais.... c'est vous qui avez assassiné un jeune homme blessé et sans défense dans la petite Maison blanche, le jour de Bazeilles.....

Il eut un frisson.

Ses yeux bleus devinrent durs et cruels.

—Ah! c'est vous!.... Vous m'insultez, je crois?

—Oui, fit Marthe doucement, étrangement souriante.... je vous insulte.... Vous êtes un misérable et un assassin....

—Je pourrais vous faire châtier par mes hommes.

—Je vous en défie!

Il hésita, puis il détourna les yeux, sous le regard de la jeune fille, haussa les épaules et se retira.

Elle rentra chez elle, mais ne dormit pas de la nuit.

Que ne pouvait-il tenter contre elle, contre son enfant?

Il s'était aperçu, peut-être, qu'elle avait sur elle une somme relativement importante?

Et machinalement, elle porte la main à la poche de son manteau pour s'assurer que son portefeuille s'y trouve toujours.

Elle retient un grand cri!

La poche est vide! Volée! Cet homme l'a volée!

Est-ce que cela est vrai? Est ce qu'elle ne se trompe pas?

Elle était couchée tout à l'heure.....

Peut-être que le portefeuille a glissé de la poche pour tomber sur la paille?.....

Doucement, d'une main prudente, elle tâte, elle cherche.....

Elle est vite convaincue.....

L'homme un voleur.....

Et sa première pensée est de s'élancer vers lui, de le prendre à la gorge, de lui crier:

—Rends-moi mon argent! Je n'ai que cela! C'est tout ce que je possède..... Rends-le, c'est pour mon fils et pour moi la misère, la misère atroce.... la faim, l'horrible faim.....

Une seconde pensée la retient.

L'homme, capable d'avoir volé, niera.

On ni ne restituera rien.

Qu'était-ce qu'un crime, en cette époque troublée où deux peuples s'égorgeaient? Qu'était-ce qu'un cadavre de plus dans ces campagnes ravagées que les Prussiens administraient et foulaient aux pieds?

Il la tuera et la jettera dans une broussaille du bois.

Et l'enfant? que deviendra-t-il, elle n'étant plus là?

Elle se tait

Le parti le plus sage pour elle est d'attendre son arrivée à Reims.

Là, du moins, elle n'aura plus rien à craindre.

Avant que le charretier ait eu le temps de faire disparaître le portefeuille elle aura demandé du secours; on fouillera l'homme, on fouillera la voiture au besoin.....

Dans le chemin effondré, les cahots continuent.....

Elle s'informe, dissimulant le tremblement de sa voix:

—Serons-nous longtemps avant de regagner la route?

Du bout de son fouet, il désigna un point plus clair du bois, à cent mètres tout au plus.

—Là, dit-il.

—Et Reims?

—S'il faisait jour, vous apercevriez la cathédrale.

Elle respira, soulagée.

Tout à coup la voiture s'arrêta, la roue de droite fortement inclinée, prise dans une ornière profonde.

Le cheval tirait vainement sous le fouet qui le cinglait.

Le charretier jura.

Il descendit et se mit à la roue, comme pour pousser.

La voiture ne bougea pas dans l'engrenage qui la tenait.

L'homme jura plus fort.

Marthe demandait:

—Qu'y a-t-il? Puis-je vous aider?

—Ma'der, non, vous n'êtes pas assez solide pour cela; mais j'ai un conseil à vous donner.....

—Lequel?

—Celui de descendre avec votre enfant, jusqu'à ce que la voiture soit sortie de l'ornière.... J'ai peur que nous ne versions, voyez-vous.... Et un accident est vite arrivé.

Sans défiance, elle descendit, son enfant entre ses bras.

Elle alla s'asseoir sur le talus d'un fossé, un peu en arrière.

Borémus se remit à la roue.

Alors, en un clin d'œil, et avant que Marthe ait eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait, la voiture se retrouva sur le chemin plus uni, Borémus sur son siège.

Un coup de fouet cinglant enveloppait les flancs du cheval surpris qui partait au galop.

Marthe se leva, prise d'effroi.

—Monsieur! monsieur!

Borémus n'entendit pas et le fouet cinglait toujours.

Déjà la voiture se confondait dans les ténèbres nocturnes.

Marthe comprit qu'elle était jouée.

—Ah! le misérable! le misérable! dit-elle avec rage.

Elle ne s'apitoyait pas sur elle-même, car son courage s'augmentait pour ainsi dire de cette infortune nouvelle.

Mais elle craignait la misère pour l'enfant; elle se disait aussi que, pendant que durerait cette guerre, elle aurait beau offrir son travail, chercher à vivre avec les besognes même les plus répugnantes et les plus dures, personne n'accepterait; tout le monde attendrait la fin de la tourmente.

Et la France se défendait en désespérée, sauvant son honneur! Quand finirait la guerre? Et où se réfugier? Comment faire pour vivre tant que la guerre durerait?

Elle resta là, longtemps, sur le bord de cette route.

L'enfant avait froid. Il se mit à pleurer. Elle l'enveloppa de son manteau pour le préserver des atteintes aiguës de la brise nocturne.

Mais elle ne pouvait rester là.

Elle se remit en marche, au hasard, cherchant une maison où elle passerait la nuit, où elle se reposerait, où elle aurait du moins le temps de réfléchir, à l'abri, au parti qu'elle avait à prendre.

Elle marcha durant une demi-heure.

Elle atteignait les premières maisons de Vitry.

Exténuée, elle s'arrêta et frappa à la première porte rencontrée.

C'était une auberge. Elle y passerait la nuit.

Elle vint se réchauffer près d'un grand feu.

L'auberge, comme toute cette malheureuse contrée, comme toutes les villes, toutes les bourgs, tous les hameaux, toutes les fermes, l'auberge était pleine de soldats ennemis.

Mais Marthe y était si bien habituée qu'elle n'y prêtait plus garde. Et elle ne s'en fût peut-être pas aperçue ci, au moment où elle allait, ayant dîné, monter dans sa chambre, elle n'avait entendu tout à coup une voix rude et sèche s'exprimer en français, sans accent, en s'adressant à l'aubergiste.

Le son de cette voix la fit tressaillir.

Elle se trouve au milieu d'un combat, isolée en cette forêt.

Alors, cette guerre qu'elle maudit la poursuivra donc partout?

*A suivre.*

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Hy. Legardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne. No 13,834.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre No 767, 768 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix-septième et Louvrière, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La vieille bâtisse avant deux chambres et appartenant à M. Chaskson, mesurant 12 pieds sur 20; un lot de plants d'artichauts; un lot de haricots grimpants et toutes les barrières entourant le dit carré d'lot de terre, d'après un inventaire enregistré au ses bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

26jui—

**Adolphe Schroder vs Joseph Patzel.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,238. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, sannée No 50 nouveau No 524 rue Conti entre Passage de la Bourse et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 30ème jour de juillet 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un lot de bois de noyer, une barre en acajou et un lot de moulure, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et annoncée, et après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

19 juil—19 26 30

**L. P. De Bautte & Co., vs Frank Caxalos**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans, Lne.—Nos 13,847 et 13,848.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique des biens du pétitionnaire, Adolph Spitzfaden, et par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Coy, notaire public, le LUNDI, troisième jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise de la propriété de l'insolvable, voter sur la décharge de toute dette demandée par lui, élire un syndic pour le but de considérer toutes autres affaires qui pourraient être soumises au dit meeting, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1894.

Signé: H. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

22 juil—22 27 30

# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

—AVEC UNE—

## EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

## SAMEDI MATIN,

—ET—

## L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

## BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

# L'ABEILLE

## JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

## EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

## DAMS, édition quotidienne

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine

—ET—

## L'EDITION HEBDOMADAIRE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

## Bureaux et Ateliers,

23... ...CHARTRES.....25

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du Shérif**

Un vaste assortiment de valeur et bien choisi d'épicerie de fantaisie et de famille, de vins, liqueurs, whiskies, eaux-de-vie, gin, vin rouge, bière, rhum, eaux minérales, vinaigres, tabac et cigares. Aussi, 1 coffre-fort, 1 réfrigérateur, 1 comptoir d'argent (cash registers) 5 comptoirs, moulin à café, boîte à beurre, 3 wagon et divers autres articles dans ce genre d'affaires.

Dans l'Affaire de

F. Hollander & Co. versus Albert Werner

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 42,318.—En vertu d'un ordre de vente daté du 23 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin Hautième et Carondelet.

Tout le contenu, toutes les installations, meubles, etc., du magasin d'épiceries qui se trouve dans le dit local. Le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

25 juillet—3 août 201 rue Canal.

PAR DANZIGER & STERN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—POUR—

**Une Loge en une Société**

Dans le Deuxième District — Nos 248, 250, 252 et 254 rue Conti, entre Villeré et Robertson.

Avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs.—MERCREDI, 1er août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles.

Les susdits terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une vaste bâtisse en bois à deux étages, ayant corridor, salle de séances et petit appartement à l'arrière et sur le second étage une grande chambre servant à des réunions maçonniques, gaz, eau, etc.

Aussi, un cottage en bois couvert en ardoise, séjoir et à la bâtisse précédente, ayant 2 chambres et cuisine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un, deux et trois ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 28 31

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# No 676

# Rue Magazine,

Entre Première et Philip,

MARDI, 7 AOUT.

Succession

—DE—

VICTOR PETIT.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Rosar, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Hon. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci-dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ile 123 bornée par les rues Magazine et Constance. Pouvant avoir 25 pieds de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus proche de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'Ilet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et sur un plan de F. J. Rouhan, daté 18 février 1827, annexé à un acte de W. H. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838.

Ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes attachés à la propriété ci-dessus mentionnée, et tout ce qui se trouve dans le même lot comme et touchant le lot de terre ci-dessus décrit, et désigné par le No 22 sur un plan dû devant moi, arpenteur, en date de Elmira et Jackson, et mesure 32 pieds 1 pouce de façade à la rue Elmira, 32 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur et fondé sur la rue Jackson.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de vente, droits et notaires par l'acquéreur, et il devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.

12 juil—12 13 14 15 25—août 1 8 12 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Résidence à Deux Etages dans le Premier District.

**No 143 rue Race, entre Magazine et Constance.**

A l'Encan.

Succession d'Andrew Brown.

No 29,123.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 8 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci-dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ile 123 bornée par les rues Magazine et Constance. Pouvant avoir 25 pieds de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus proche de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'Ilet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et sur un plan de F. J. Rouhan, daté 18 février 1827, annexé à un acte de W. H. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838.

Ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes attachés à la propriété ci-dessus mentionnée, et tout ce qui se trouve dans le même lot comme et touchant le lot de terre ci-dessus décrit, et désigné par le No 22 sur un plan dû devant moi, arpenteur, en date de Elmira et Jackson, et mesure 32 pieds 1 pouce de façade à la rue Elmira, 32 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur et fondé sur la rue Jackson.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de vente, droits et notaires par l'acquéreur, et il devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hawes T. Gurley, notaire.

1er juil—1 8 15 22 29—août 5 8

**Avis.**

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
Agent général pour le Port et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant.

20 oct—oct et déc

## VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles P. Gould vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,756.

## Le Contenu des Nos 144 et 146 rue Conti,

Appartenant à la Banner Pickle Co., Insolvable.

## Lundi, 6 Août 1894, à 11 A. M.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 juillet 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique au local 144 et 146 rue Conti, le LUNDI, 6 août 1894, des effets suivants:

1 Machine et bouilloire.

Un lot vinaigre, catsup, pickles, Pepper, balances, bouteilles etc., d'après inventaire.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
201 rue Canal.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Une Magnifique Occasion pour un Acquéreur.

# UN SUPERBE MOULIN A SCIE,

A STRADEE, LOUISIANE,

—ENSEMBLE AVEC—

Une Grande Quantité de Terres Plantées de Cyprès l'Environnant,

—SUR LE—

**Chemin de Fer Illinois Central**

—ET LE—

**Bayou Manchac.**

PROPRIETES SITUEES

**Dans la Paroisse Tangipahoa**

—ET—

Smith Brothers & Co.,